



Dossier de presse

Conférence de départ de la 4^{ème} édition

Atelier des ailleurs

Résidence de création dans les Terres australes et antarctiques françaises



Résidence de création dans les Terres australes et antarctiques françaises



Terres australes et
antarctiques françaises
rue Gabriel Dejean
F-97410 Saint-Pierre
tél. : +262 (0)2 62 96 78 78
nelly.gravier@taaf.fr
www.taaf.fr



Direction des affaires culturelles
océan Indien
23 rue Labourdonnaix
CS 71045
F-97404 Saint-Denis cedex
tél. : +262 (0)2 62 21 90 71
francoise.kersebet@culture.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/
Dac-Océan-Indien
https://www.facebook.com/Olculture



Fonds régional d'art contemporain
de La Réunion
Maison Bédier & Pavillon Martin
6, allée des Flamboyants
97424 Piton Saint-Leu
www.fracreunion.org
fracreunion@orange.fr

1. Objet de la résidence

L'administration des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), la direction des affaires culturelles - océan Indien (DAC- oi) et le Fonds régional d'Art contemporain de La Réunion (FRAC Réunion) organisent l'édition 2017-2018 de la résidence de création exceptionnelle dans les terres australes françaises (Crozet, Kerguelen, Amsterdam), « l'Atelier des ailleurs 4 ». L'objet de cette résidence est de promouvoir la connaissance des Terres australes et antarctiques françaises et de favoriser des projets artistiques de haut niveau dans le contexte particulier de ces territoires.

Deux artistes sont invités à séjourner pendant trois mois (auxquels s'ajoute un mois de trajet aller-retour) sur l'une des bases subantarctiques françaises (Port-aux-Français à Kerguelen, Alfred Faure à Crozet ou Martin de Viviès à Amsterdam), aux côtés des personnels (scientifiques, physiciens, météorologues, militaires...) qui mènent sur place des missions de souveraineté, de recherche scientifique ou de préservation des milieux naturels. Pendant trois mois, les artistes réalisent les recherches et le projet de création pour lequel ils ont été sélectionnés.

Cette résidence a pour ambition d'offrir des conditions de création et d'expérimentation dans le contexte particulier des terres australes françaises. Elle repose sur une volonté de délocalisation de la pratique des artistes. Le regard porté par le ou les artistes sur un territoire sans population permanente, investi de manière quasi exclusive par la communauté scientifique, fera l'objet d'une diffusion publique à l'issue de la résidence qui pourra bénéficier d'un soutien financier des organisateurs. Par ailleurs, l'administration supérieure des TAAF se réserve le droit d'éditer des timbres-poste à partir de la proposition des artistes en résidence et ce, moyennant une simple demande écrite, sans droits d'auteur afférents. Bien que ne soit pas attendue obligatoirement une production artistique illustrative ou descriptive du motif, cette résidence doit contribuer à mieux faire connaître et reconnaître la collectivité des Terres australes et antarctiques françaises.

La résidence concerne des artistes auteurs individuels dans toute la diversité des pratiques artistiques, visuelles, littéraires, du spectacle et de la musique. Elle doit s'envisager comme une étape dans la production d'un projet artistique qui prend en compte pleinement les contraintes du territoire et qui se prolongera dans une diffusion (exposition, spectacle, édition, publication, etc.).

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont formées par l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam, la terre Adélie et les îles Éparses (Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India dans le canal du Mozambique et Tromelin au nord de La Réunion). Depuis leur découverte, ces îles ont connu une histoire marquée par de multiples tentatives de mise en valeur (élevage du mouton et usine baleinière à Kerguelen, conserverie de langoustes à Saint-Paul...), qui toutes échouèrent, parfois tragiquement. Aujourd'hui, les districts subantarctiques n'ont pas de population permanente, mais accueillent selon les bases et les saisons de 25 à 120 personnes (scientifiques et personnels techniques) qui y séjournent de six mois à un an. Les îles Éparses accueillent des détachements militaires et des techniciens relevés tous les 45 à 60 jours.

2. Candidature, mode d'emploi

a) Les candidats

- L'appel à candidature est ouvert à tous les artistes-auteurs individuels du spectacle vivant, plasticiens ou écrivains : romanciers, poètes, dramaturges, chorégraphes, musiciens, compositeurs, dessinateurs, créateurs d'œuvre numérique, photographes, réalisateurs, vidéastes, sculpteurs, etc. (liste non limitative).
- Cette résidence hors norme s'adresse à des personnalités témoignant d'une réelle capacité à vivre en groupe au sein d'un environnement isolé présentant des conditions de vie rustiques.
- Les artistes de toutes nationalités peuvent se présenter. La pratique du français est cependant recommandée.
- Les artistes lauréats des éditions précédentes ne peuvent pas présenter leur candidature.

b) Les projets

- Chaque projet doit s'inscrire explicitement dans un territoire particulier des TAAF dont il exploite si possible les spécificités (Crozet, Kerguelen, Amsterdam), à partir des informations publiques disponibles sur ces différents districts austraux.
- Les projets doivent s'appuyer sur un ou plusieurs partenariats avec des institutions publiques ou privées, engagées aux côtés des artistes pour assurer la diffusion ou l'édition des œuvres envisagées à l'issue de la résidence. Ainsi, un projet d'écriture ne peut être retenu sans éditeur, un projet lié au spectacle vivant doit s'appuyer sur un lieu de diffusion et de production ou un festival, un projet plastique implique une galerie ou un centre d'art, etc.

c) Le dossier de candidature : date limite : mercredi 31 mai 2017

- Les dossiers de candidatures sont instruits par les services de la DAC-ol.
- Le dossier de candidature est téléchargeable sur les site internet des TAAF : www.taaf.fr, de la DAC-ol : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Dac-Ocean-Indien et des services de l'État à La Réunion : www.reunion.gouv.fr et peut être obtenu par courrier postal ou message électronique sur simple demande (la-reunion@culture.gouv.fr)
- Le dossier de candidature, accompagné d'une **note d'intention de deux pages maximum, de la présente charte signée et d'une lettre d'intention de chaque structure partenaire, doit être adressé par voie postale uniquement, cachet de la poste faisant foi (aucun dossier électronique ne sera retenu) à l'adresse suivante :**

Atelier des ailleurs 4

Direction des affaires culturelles - océan Indien
CS 71045
97404 Saint-Denis cedex
La Réunion - France

- La date limite de candidature est le mercredi 31 mai 2017, le cachet de la poste faisant foi. Un accusé de réception est envoyé par courriel ou par courrier.
- Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.
- Aucun dossier n'est retourné.
- Les dossiers incomplets ne sont pas retenus.

3. La sélection : juin 2017

- Une première commission réunissant les responsables des TAAF, de la DAC - ol et du FRAC Réunion s'est réuni au mois de juin 2017 pour établir une présélection de 15 candidats dont les dossiers sont soumis au jury final.

- Le jury final est composé de quatre représentants de l'État (ministère des Outre-mer, TAAF, ministère de la Culture et de la Communication, DAC-ol), d'un représentant du FRAC Réunion et de quatre personnalités venues du monde artistique. Il s'est réuni en juin 2017 à La Réunion pour choisir deux lauréats et deux suppléants, ces derniers pouvant être appelés à remplacer les lauréats en cas de désistement ou d'inaptitude.
- Le jury délibère à la majorité des voix, les voix du président, le préfet des TAAF, et du vice-président, le directeur des affaires culturelles - océan Indien, comptant double.
- Le jury est souverain dans sa décision et les débats sont confidentiels. Il se réserve le droit de ne sélectionner qu'un seul ou aucun candidat selon l'intérêt des projets présentés.
- Les noms des lauréats sont communiqués par voie de presse et affichés sur les sites internet des TAAF, de la DAC-ol et de la préfecture de La Réunion dans le courant du mois d'août 2017.

4 . Les critères de sélection des lauréats

- Parcours professionnel artistique.
- Pertinence de la candidature au regard des circonstances de la résidence : réalisme du projet, relation au territoire concerné, adéquation entre l'ambition des projets et les moyens de leur mise en œuvre.
- Qualité de la recherche, originalité des idées, programme de présentation publique envisagée.

5. Les conditions de la résidence : décembre 2017– avril 2018

- Les artistes sélectionnés embarquent à bord du Marion Dufresne, navire ravitailleur des TAAF, en décembre 2017 à La Réunion. Le retour est prévu courant avril 2018, sous réserve de modifications du calendrier qui seraient imposées par les contraintes afférentes à la desserte de ces territoires. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables d'un éventuel changement de date de départ ou de retour.
- Lors de leur séjour sur l'une des bases subantarctiques françaises, les artistes disposent d'une chambre individuelle équipée de sanitaires privés.
- Lors des sorties hors base encadrées par du personnel compétent et sur autorisation du chef de district, les artistes prennent toutes les précautions nécessaires pour l'approche de la faune et de la flore, particulièrement fragiles et préservées.
- L'attention des candidats est appelée tout particulièrement sur l'impossibilité d'exporter hors du territoire des éléments naturels endémiques des milieux austraux (faune, flore...) ou bien relevant du patrimoine historique des TAAF. En cas de doute, les candidats sont invités à se rapprocher de l'administration des TAAF pour déterminer ce qui peut être prélevé.
- Pendant leur séjour, ils sont associés aux tâches communes : nettoyage des locaux, « plonge », tri des déchets, accueil des navires...
- Ils observent en toutes circonstances les consignes du chef de district.

6. Les conditions matérielles et financières

- Le billet d'avion aller-retour vers La Réunion au départ de Paris. L'acheminement vers Paris reste à la charge de l'artiste.
- Une bourse forfaitaire de 5 000 € (cinq mille euros) sera versée à chacun des deux artistes sélectionnés et ayant satisfait aux conditions d'aptitude prévues par le règlement.
- Les frais relatifs à la présence du ou des artistes sélectionnés sur le district et à bord du navire ravitailleur à compter de l'appareillage et jusqu'à leur retour à La Réunion, sont à la charge des TAAF. Ces frais ne comprennent pas les dépenses de bar et de coopératives (navire et districts), ni les dépenses postales et de télécommunications.

- Le montant de l'aide à la diffusion est déterminé au cas par cas sur présentation de devis par les artistes. Il fait l'objet d'un avenant financier à la convention qui est établie et signée avant le départ.
- Les moyens matériels destinés à la mise en œuvre des projets restent à la charge exclusive de l'artiste qui prévoit le conditionnement de son matériel.
- Le transport du matériel n'est pris en charge qu'au départ de La Réunion.

7. Conditions réglementaires

- Le présent règlement doit être approuvé et signé par tous les candidats.
- Une convention est signée avec les organisateurs par chaque artiste sélectionné avant sa mise en route.
- Les artistes sélectionnés s'engagent à respecter les dispositions suivantes :
- A bord du navire ravitailleur, le ou les artistes sont placés sous l'autorité du Préfet ou de son représentant.
- A terre, le ou les artistes sont placés sous l'autorité des chefs de districts.
- Dans le cadre des déplacements, ils se conforment impérativement aux indications des personnels qui les accompagnent.
- Dans tous les cas, ils se conforment aux règles de sécurité et de discipline en vigueur.
- En particulier, ils se conforment aux règles relatives à l'importation et à la consommation d'alcool dans les TAAF, ainsi qu'aux dispositions des chartes environnement et informatique qu'il leur appartient de signer à l'embarquement.

8. Visite et assistance médicale

- Les candidats doivent s'assurer d'être en bonne santé physique et mentale et de pouvoir effectuer le voyage jusqu'à La Réunion, d'une part, et jusqu'au lieu de résidence, d'autre part.
- Une visite médicale et un entretien psychologique avec le médecin chef des TAAF sont obligatoires avant le départ. Les TAAF se réservent le droit de refuser un artiste pour lequel un avis défavorable serait émis et/ou dont l'état de santé ne serait pas compatible avec le voyage et le séjour.

Date :

Nom et prénom :

Signature (faire précéder de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 6 mars 2017

Appel à projets : « Atelier des Ailleurs 4 » Résidence de création dans les Terres australes et antarctiques françaises

L'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et le ministère de la Culture et de la Communication, direction des affaires culturelles-océan Indien (DAC-OI) lancent l'édition 2017 / 2018 de la résidence de création exceptionnelle dans les terres australes françaises (Crozet, Kerguelen, Amsterdam), « L'Atelier des Ailleurs 4 ». Destiné à accueillir deux artistes simultanément, ce projet est mis en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de La Réunion.

Une résidence exceptionnelle

Cette initiative vise à inscrire l'art contemporain dans le contexte des derniers territoires éloignés de l'activité humaine. La préservation de la nature et du climat sont aujourd'hui un enjeu essentiel et une source d'inspiration pour l'art et la création. Occasion unique de renouer avec la conception séculaire du voyage initiatique, « L'Atelier des Ailleurs » permet à deux artistes de délocaliser leur pratique dans des conditions de création et de recherches inédites. Plus généralement, il offre l'opportunité aux scientifiques et aux artistes d'interroger leurs démarches respectives.

L'appel à candidature 2017 / 2018

Vous êtes poète, écrivain, musicien, chorégraphe, plasticien, vidéaste, réalisateur, photographe... et voulez vivre une expérience extraordinaire d'environ trois mois de création dans les Terres australes et antarctiques françaises entre décembre 2017 et avril 2018 ; vous ne craignez pas l'éloignement (les îles australes françaises sont à plusieurs jours de mer de l'île de La Réunion), ni l'absence de liaison internet ou de téléphone portable et vous êtes en bonne santé physique.

Vous séjournerez sur l'une des bases subantarctiques françaises (Port-aux-Français à Kerguelen, Alfred Faure à Crozet ou Martin de Viviès à Amsterdam), aux côtés des personnels (scientifiques, météorologues, militaires...) qui mènent sur place des missions de souveraineté, de recherche scientifique ou de préservation des milieux naturels.

À l'issue de cette résidence de création, votre travail sera présenté à La Réunion, en Métropole et si possible, dans la zone sud-ouest de l'océan-Indien, en Europe et dans le reste du monde. Cette présentation pourra s'organiser dans le cadre de partenariats avec des musées, des galeries, des fondations, des espaces culturels ou des associations que vous aurez mobilisés en amont.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Les éditions précédentes

En juillet 2011, les TAAF et la DAC-OI lançaient l'appel à candidature pour la première résidence « Atelier des Ailleurs ». Quatre cent quarante artistes de tous horizons ont proposé leur candidature. Les deux artistes lauréats, **Klavdij Sluban** et **Laurent Tixador** ont séjourné pendant trois mois sur l'archipel de Kerguelen et présenté les œuvres produites lors de cette résidence aux *Rencontres d'Arles* 2012. **Laurent Tixador** s'est également inscrit dans l'exposition collective *Unlimited bodies* au Palais d'Iena et dans *L'exposition hors les murs de la FIAC* au musée national d'histoire naturelle de Paris en octobre 2012.

La deuxième édition de cette résidence a retenu en juin 2013 les candidatures de **Christiane Geoffroy**, pour un projet d'art contemporain aux Kerguelen présenté au FRAC de La Réunion et au musée des Beaux-arts de Rennes en 2015 et de **Paco Décina**, pour un projet chorégraphique à Crozet, intitulé « La douceur perméable de la rosée », découvert en 2015 aux *Hivernales d'Avignon* et dans le réseau des Instituts français en Europe.

Pour la 3^e édition, ce sont **Julien Gauthier**, musicien et compositeur, et **Estelle Nollet** écrivain, qui ont embarqué à bord du *Marion Dufresne* vers l'archipel de Kerguelen pour le premier et vers l'île d'Amsterdam pour la seconde.

Une *master-class* de **Julien Gauthier** a été organisée à La Réunion en avec le Conservatoire à rayonnement régional en février 2017, est prévue l'édition d'un CD avec livret sur « Les sons des TAAF », *La Symphonie australe* composée lors de cette résidence sera interprétée à Rennes par l'orchestre régional de Bretagne en avril 2017. **Estelle Nollet** publiera quant à elle en 2017 son quatrième roman issu de cette résidence de quatre mois.

La résidence 2017 / 2018

Cette résidence est dotée d'une bourse individuelle forfaitaire de **5 000 euros** et les frais de production sont pris en charge par le FRAC dans la limite d'un budget prédéfini.

Le dossier de candidature et son règlement sont consultables sur le portail des services de l'Etat (www.reunion.gouv.fr) et sur le site des TAAF (www.taaf.fr).

Les dossiers doivent être adressés à la DAC-OI exclusivement par voie postale à l'attention de Natacha Provensal, conseillère pour les musées et les arts plastiques :

Direction des affaires culturelles- océan Indien
« Atelier des Ailleurs 4 »
23, rue Labourdonnais
CS 71045
97404 Saint-Denis Cedex

Vous êtes invité à vous renseigner sur les différents districts austraux des TAAF (Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam) et à inscrire votre projet dans l'un de ces territoires.

La date limite de réception des dossiers est fixée au mercredi 31 mai 2017,
cachet de la poste faisant foi

Conseillère pour les musées et les arts plastiques : natacha.provensal@culture.gouv.fr
Communication et médias DAC-ol : francoise.kersebet@culture.gouv.fr
Communication TAAF : nelly.gravier@taaf.fr



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974





Invitation presse

Saint-Denis

Le 30 novembre 2017

Conférence de presse de départ de Pome Bernos et Simon Rouby, lauréats de « L'Atelier des Ailleurs 4 » **mercredi 6 décembre 2017 à 10 heures**

Avant leur embarquement à bord du navire Marion Dufresne vers les Terres australes et antarctiques françaises, la presse est cordialement invitée à rencontrer Pome Bernos et Simon Rouby, les deux lauréats de « L'Atelier des ailleurs 4 », à la DAC-OI **le mercredi 6 décembre 2017 à 10 heures**.

L'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et le ministère de la Culture, direction des affaires culturelles - océan Indien ont initié en 2011 « L'Atelier des ailleurs », résidence de création exceptionnelle dans les terres australes françaises (Crozet, Kerguelen, Amsterdam).

Destiné à accueillir deux artistes simultanément, « L'Atelier des Ailleurs » qui connaît sa quatrième édition, est mis en œuvre par le fonds régional d'art contemporain (FRAC) de La Réunion et bénéficie du soutien d'Air France.

Le jury de « L'Atelier des ailleurs 4 » a retenu les dossiers de **Pome Bernos**, pour un projet de roman graphique à **Crozet** et de **Simon Rouby**, pour un projet préparatoire à la réalisation d'un long-métrage d'animation à **Kerguelen**, et désigné deux suppléants dans l'ordre, **Victor Callens**, danseur, et **Clément Schneider**, cinéaste.

Ouverte à tous les champs artistiques, cette initiative vise à inscrire l'art dans le contexte des derniers territoires éloignés de l'activité humaine. La préservation de la nature et du climat constituant aujourd'hui plus que jamais un enjeu et une source d'inspiration pour les artistes et les créateurs.



Communication DAC-OI

francoise.kersebet@culture.gouv.fr

Communication TAAF

nelly.gravier@taaf.fr

Contact presse

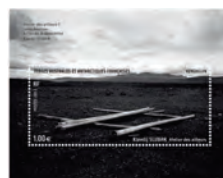
Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



LES ARTISTES DES TROIS PRECEDENTES EDITIONS

Première édition. 31 décembre 2011, 12 avril 2012

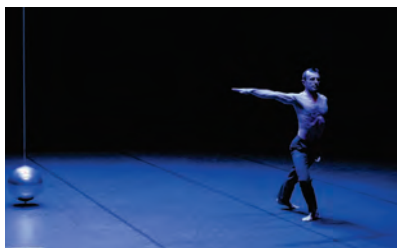
Klavdij Sluban, photographe et Laurent Tixador, artiste plasticien séjournent aux îles Kerguelen



Klavdij Sluban et Laurent Tixador à bord du Marion Dufresne et les deux timbres édités par les TAAF à partir des œuvres de ces deux artistes.

Deuxième édition. 4 décembre 2013, 4 avril 2014

Christiane Geoffroy, plasticienne séjourne sur les îles Kerguelen et Paco Dècina, danseur chorégraphe, réside sur l'archipel Crozet



Départ le 4 décembre 2013 à bord du Marion Dufresne

Exposition « *On dirait que j'étais...L'archipel des Kerguelen* » présenté au FRAC Réunion
Spectacle : « *La douceur perméable de la rosée* » de Paco Dècina.

Troisième édition. 8 décembre 2015, 3 mai 2016

Estelle Nollet, écrivain et Julien Gauthier, musicien compositeur, séjournent aux Kerguelen et à Amsterdam

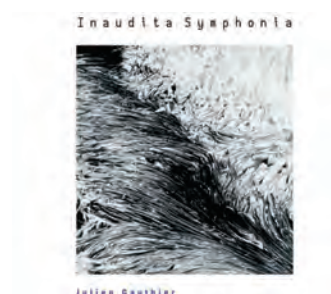


Edité chez Albin Michel, le roman d'Estelle Nollet issu de cette résidence est intitulé « **Community** » et sera distribué en librairie à compter du 4 janvier 2018.



Le 7 décembre 2017, le compositeur Julien Gauthier présente son CD « **Inaudita Symphonia** », recueil de 20 créations et paysages sonores issus de l'archipel des Kerguelen sur la péniche "L'eau et les rêves", quai de l'Oise.

Issue de cette résidence, la **Symphonie australe** sera présentée en avril 2018 à Rennes par l'Orchestre Symphonique de Bretagne dans le cadre des "**40èmes rugissants**". <https://www.band.fm/julien-gauthier> puis en octobre 2018 à La Réunion.





Parcours

Pome Bernos est auteur de bandes dessinées, illustratrice et graphiste autodidacte. Elle a notamment coécrit *Les winners, c'est juste des losers qui s'acharnent* avec Aurore Debierre (éditions Ratures, 2015) et *Chroniques d'un pigeon parisien* (Emmanuel Proust édition, 2004). Elle collabore régulièrement à la collection «Je passe à l'acte» chez Actes Sud depuis 2016 et illustre des thématiques diverses ayant un point commun, celle de questionner le monde et nos pratiques au quotidien.

Projet

Base Alfred Faure, Ile de la Possession, Crozet.

Réalisation d'un roman graphique, carnet de bord entièrement dessiné et écrit à la main qui donnera à voir des bouts de vie sur une base scientifique isolée au milieu de l'océan Indien. Il est question d'une quête, celle de l'inspiration, du sens de la vie et de la compréhension du monde, rien que ça. Ces trois éléments étant intimement liés et représentés sous la forme d'un personnage métaphorique perdu dans l'antarctique. Le dessin sera minimaliste et précis. Le ton poétique, humoristique et grave.

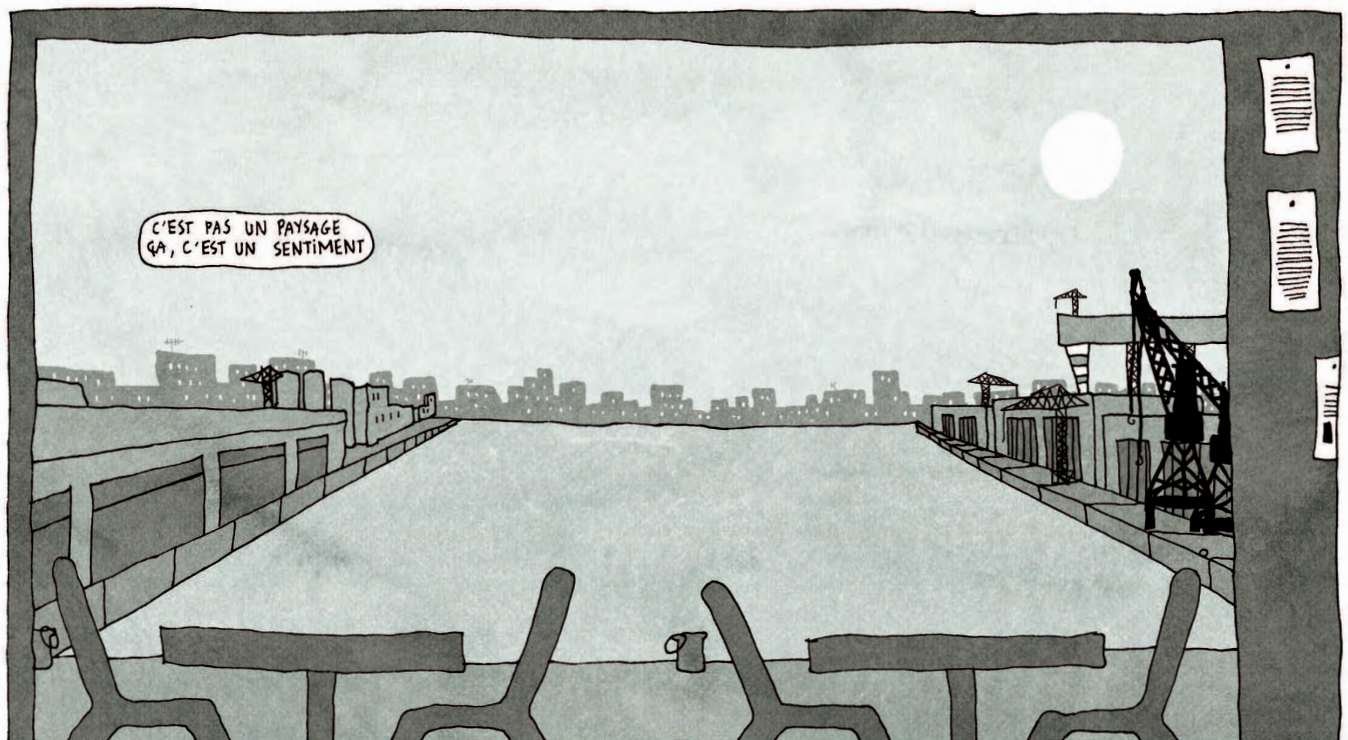
Extraits



Choisir de ralentir - Actes Sud - 2017



Débuter son potager en permaculture - Actes Sud - 2017



Les winners, c'est juste des losers qui s'acharnent - Ratures - 2015

Bibliographie sélective



Illustrations

CHOISIR DE RALENTIR

Nelly Pons - Illustrations de Pome Bernos

Editions Actes Sud (France)

Septembre 2017



Illustrations

RENOVER UNE VIEILLE BÂTISSE

Agnès Galletier - Illustrations de Pome Bernos

Editions Actes Sud (France)

Mai 2017



Illustrations

DÉBUTER SON POTAGER EN PERMACULTURE

Nelly Pons - Illustrations de Pome Bernos

Editions Actes Sud (France)

Mars 2017



Revue semestrielle d'histoire, critique et sciences sociales

SENSIBILITÉS #2 / LES SENS DE LA MAISON

Illustration du dossier «Entre 4 murs»

Mars 2017



Roman graphique

LES WINNERS, C'EST JUSTE DES LOSERS QUI S'ACHARNENT

Aurore Debierre et Pome Bernos

Editions Ratures (France)

Novembre 2015



Bande dessinée

CHRONIQUES D'UN PIGEON PARISIEN

EP Editions (France)

Juin 2004

Simon Rouby

+33 6 80 44 99 54

16 quai Gillet 69004 Lyon

simon.rouby@gmail.com

www.simonrouby.com



Simon Rouby, né en 1980, a fait ses classes une bombe de peinture à la main avant d'accéder à d'autres médiums comme la sculpture et la peinture. Il a étudié la réalisation de films, d'abord à Paris aux Gobelins, puis à Calarts, Los Angeles. Ses films de fin d'études ont été sélectionnés dans de nombreux festivals internationaux dont Cannes, Clermont, San Diego, Bucarest, Ottawa, Taiwan. En 2015, il finalise Adama, son premier long-métrage, nommé aux Césars et aux European Film Awards comme l'un des trois meilleurs films d'animation de 2015. Il est Pensionnaire de l'Académie de France à Rome, Villa Médicis en 2016/2017, où il développe une pratique de l'installation vidéo.

Réalisations

2017 YELLOW LINE, (En post-production) Moyen métrage Documentaire, 14', 16mm, HD
<https://vimeo.com/45407158>

Une marche dans une étendue désertique nous guide vers une rencontre intrigante : une autoroute qui fend le paysage. En son centre, une ligne jaune, ardente, insolente. En remontant ce curieux fil d'Ariane, on découvre la ville de Los Angeles.

Prix & Distinctions:

- Bourse «Brouillon d'un rêve», SCAM, 2013.
- Projet Extérieur, Le Fresnoy, Studio National des Arts Contemporains, 2017.

2015 ADAMA, Long métrage d'animation, 85', Animation (Naïa Productions)
<https://vimeo.com/130079587>

Adama, 12 ans, vit dans un village isolé de l'Afrique de l'Ouest. Au-delà des falaises s'étend le Monde des Souffles. Un monde en Guerre. Quand Samba, son frère aîné, quitte brutalement le village, Adama décide de partir à sa recherche.

Prix & Distinctions:

- Nommé au César du meilleur Film d'Animation
- European Film Awards 2015 - Nommé parmi les 3 Meilleurs films Européens de 2015
- Chicago Int. Children Film Festival : Meilleur Film & Liv Ullmann Peace Prize
- Anim'est Bucarest 2015 : Meilleur long-métrage
- Festival d'Annaba du Film Méditerranéen, Algérie 2015 - Meilleur Scénario
- Leucate, Voix d'étoiles, France 2015 : Meilleure bande son, Meilleur Interprète (Azize Diabate)
- Gijon Film Festival 2015 : Prix spécial du Jury

Selection Officielle (extrait):

- Festival International du film d'animation d'Annecy 2015 - Official selection, Competition
- San Sebastian, 2015 - Zabaltegi
- BFI London film festival 2015 - Family
- Chicago International Film Festival 2015 - World Films
- Busan BIFF South Korea 2015 - Competition
- Ottawa OIAFF 2015 - Competition
- Stockholm IFF - Migrations Spotlight
- New York Children film festival, USA, 2016 - Competition
- Tokyo Anime Award Festival, TAAF, Japon, 2016 - Competition

Réalisations (Suite)

2010 LA MARCHÉ, Court métrage, 3', Animation (Naïa Productions)

<https://vimeo.com/13038915>

Seul, un homme marche. Seul avec le néant, seul avec la vie et seul avec la folie humaine qui errent dans sa tête vide. L'évolution du monde, l'histoire qui s'accélère, la crise écologique... Une invitation à réfléchir sur notre nature. En gardant espoir.

(Festival International Très Courts Paris 2010, Festival International des arts vidéo Marseille 2010, Festival International d'animation de Vilnius Lituanie 2011, Streetlab Festival Amsterdam 2011, 23èmes instants numériques...)

2007 LE PRÉSAGE, Court métrage, 5', Animation (Calarts)

<https://vimeo.com/9548649>

Longtemps avant que le bitume ait recouvert la terre originelle, corbeaux et rochers cachaient encore visions et signes. Et des fruits inconnus pouvaient devenir présages d'une réalité parallèle.

(Calarts Producer Show 2007, Animest Bucharest 2009, Clermont-Ferrand 2009, Meilleur film d'animation au Lucca film festival 2009)

2007 BLINDSPOT, Court métrage, 3', Animation (Gobelins)

<https://vimeo.com/35421799>

Après avoir assisté à un Hold-up dans une épicerie, on constate que les cameras de surveillance ont enregistré une toute autre version des événements...

(Festival de Cannes Cinéfondation 2008, Siggraph 2008, Meilleur Film à Anima Mundi 2008 São Paulo, Bourse Lagardère/Fondation de France 2007...)

Jeremy Cantor, Secret of CG Shot filmmakers, Un chapitre consacré au film.

Performances & Expositions

2017 PANGAEA, 4 mn Loop, 3 video channels, 4 sound channels.

Installation Vidéo, Exposition «Swimming is Saving», Commissaire Chiara Parisi.

<https://vimeo.com/234222383>

2017 SLEEPING GIANTS, 45m, Loop, Part of Capo D'arte. Ponte Ciolo, Puglia, Italia.

En collaboration avec Lancelot Hamelin. Commissaire Francesco Petrucci.

<https://vimeo.com/228506091>

2015 BLACKOUT, 15mn Live Projection & Musique. En collaboration avec Native Maqari & Keziah Jones. https://www.youtube.com/watch?v=k58ewl1D_mo

• Villa Médicis, Rome, Juin 2017

• Palazzo Lenzi, Florence, Juillet 2017

• Villa Radet, Cité des Arts de Montmartre, Octobre 2017 (Nuit Blanche)

• Chateau de Chamarande, Novembre 2017.

Performances & Expositions (Suite)

2015 REVISITING WONDERLAND, 60mn, 2015, avec la cie Cooondance et Laure Dupont. Un duo danse et animation-en-direct, inspiré par le travail littéraire et graphique de Lewis Carroll.

- Teater im Ballsall Tanzsolo Festival, Bonn, Allemagne Juin 2015
- La Belle Usine, Fully, CH, Octobre 2015
- Dense Bamako Danse, Bamako, Mali, Novembre 2015
- InShadow Festival, São Luiz Teatro Municipal, Lisbonne, Décembre 2015
- Theater de NWE Vorst, Tilburg (NL), Décembre 2015

2012 YELLOW LINE PROJECT Exposition solo, travail sur la ville de Los Angeles. Pendant du moyen métrage documentaire *Yellow Line*

- Caltrans Museum, District 7, Los Angeles, USA.
- America House, Lyon
- Galerie Moretti, Paris

Résidences

2016 / 2017 VILLA MÉDICIS, Académie de France à Rome, Pensionnaire Cinéaste

2011 TORINO FILM LAB, FrameWork 2011, Turin, Italie.

Laboratoire de développement cinématographique. Prix du développement avec *Adama*.

2010 LE GROUPE OUEST, Résidence d'écriture scénaristique, Brignogan, France.

Écriture du long métrage d'animation *Adama*, avec Julien Lilti.

2009 FELDSTARKE INTERNATIONAL, Résidence Multidisciplinaire.

Le 104, Paris, France / *Calarts*, Los Angeles, USA / *Pact Zollverein*, Essen, Allemagne.

50 artistes de toutes disciplines, mis dans un incubateur par groupes aléatoires, pour générer un travail à la croisée des chemins.

Éducation

2007 CALIFORNIA INSTITUTE OF THE ARTS (CALARTS), Los Angeles, USA.

Étudiant en échange au sein du département Cinéma d'animation & Cinéma expérimental.

2004 / 2007 Gobelins, L'École de l'Image, Paris, France

Conception et Réalisation de films d'animation.

2001 / 2003 École Émile Cohl, Lyon, France

Probatoire en Dessin, Peinture et Sculpture. (Major de promotion)

1998 / 2001 Université Lyon 1, Lyon, France

Diplôme d'Études Générales Universitaires, Géologie, Sciences de la matière.

Contacts

Direction des affaires culturelles - océan Indien

Natacha Provensal. 02 62 41 99 49. natacha.provensal@culture.gouv.fr
Françoise Kersébet. 02 62 21 90 70. francoise.kersebet@culture.gouv.fr

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Dac-Ocean-Indien>
<https://www.facebook.com/Olculture>

Terres australes et antarctiques françaises

Claire Bergé. 02 62 96 48 52. claire.berge@taaf.fr
Nelly Gravier. 02 62 96 78 57. nelly.gravier@taaf.fr

<http://www.taaf.fr/>
<https://fr-fr.facebook.com/TAAFOfficiel>

Frac Réunion

Béatrice Binoche. 02 62 21 80 29. direction@fracreunion.fr

<http://fracreunion.fr/>
<https://fr-fr.facebook.com/FRAC.Ile.de.La.Reunion/>

Air France

Erwan Edern. 02 62 40 38 85. eredern@airfrance.fr

www.airfrance.re

